

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 3 MARS 2022**

DEL-2022-39

L'An deux mille vingt-deux, le trois mars, à 8 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 24/2/2022, s'est réuni 'Salle du Bureau' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. COUTIER, OBERLI.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE.

MM. BOISIER, CHASSAGNE, GILLET, SADDIER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, GIRARD, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 25

Présents : 17

Représentés par mandat : 2

Objet : PRISE EN CHARGE DES FRAIS REELS DE MISSION

Exposé du Président,

M. Fabien CHALLEAT, chef du service Energies Renouvelables du SYANE, a engagé plusieurs dépenses liées à des déplacements professionnels entre septembre 2020 et février 2021, pour un montant total de 211,82 € justifiés par factures.

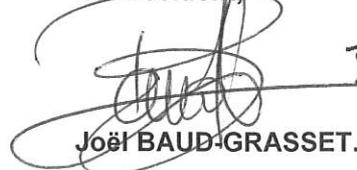
Il est proposé que le SYANE prenne en charge l'ensemble de ces frais de mission (carburant, repas...), sur présentation de justificatifs.

Les membres du Bureau sont invités :

- à autoriser le remboursement des frais susvisés pour un montant total de 211,82 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.



Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE